



CHATEAU SUR EPTE
Les Bordeaux de St Clair
1 route de Paris
27420 CHATEAU SUR EPTE
01 34 67 60 18
mairie.chateausurepte.27@wanadoo.fr

COMMUNE DE CHATEAU SUR EPTE

PROCES VERBAL DE CONSTAT D'ABANDON DE TOMBES AU CIMETIERE DE CHATEAU SUR EPTE

Concessions trentenaires ou perpétuelles délivrées il y a plus d'une trentaine d'année à des personnes inconnues des registres, aux emplacements désignés par des panonceaux.

L'article 21 de la loi du 19 décembre 2008 a créé l'article L.511-4-1 du code de la construction et de l'habitat permet désormais au Maire d'utiliser ses pouvoirs de polices de la construction pour prendre un arrêté de péril ordinaire voire imminent, à l'encontre des sépultures qui menacent ruines.

Pour les autres concessions abandonnées, la procédure initiée sera régie par les articles L.2223-17 et 18 ; et L.2223-12 et suivant, du CGCT. (délibération du Conseil municipal du 25 mars 2016).

En date du 3 mai 2019 Mme Nathalie CAILLAUD Maire et M Gilles TOUTAIN délégué au cimetière M Martial RAGEL adjoint ont fait un premier constat des tombes en situation d'abandon.

En date du vendredi 14 juin 2019, à 14 heures, en applications des articles L.2223-17 du CGCT, R.361-22 4ème alinéa et R.361-23 du code des communes,

Nous, Mme Nathalie CAILLAUD. Maire nous nous sommes transportées au cimetière communale conformément à la réglementation accompagnée de M. Martial RAGEL (1^{er} adjoint), M. Daniel QUINQUENEL (2^{ème} adjoint), M. Bruno MUZZULINI (3^{ème} adjoint) et M. Gilles TOUTAIN délégué au cimetière, Avons constaté l'état des sépultures suivantes et annotés:

COTE DROIT DU CIMETIERE : (voir plan en Mairie)

Sépulture n° 1 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 2 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 8 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 14 : Abandon (sans visite), affaissement.

Sépulture n° 15 : Abandon (sans visite), affaissement

Sépulture n° 19 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 20 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 25 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée, affaissement.

Sépulture n° 26 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 27 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 27 bis : Affaissement

Sépulture n° 40 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 42 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 44 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 52 : Abandon (sans visite), affaissement

Sépulture n° 56 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 57 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 60 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée, affaissement.

Sépulture n° 62 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée, affaissement.

Sépulture n° 64 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 65 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 66 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 68 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée, affaissement.

Sépulture n° 70 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 73 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 74 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 75 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 76 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 77 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 78 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 92 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 96 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 98 : Abandon (sans visite).

COTE GAUCHE DU CIMETIERE :(voir plan en Mairie)

Sépulture n° 101 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 102 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 103 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 107 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 115 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée.

Sépulture n° 214 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 228 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 230 : Abandon (sans visite), affaissement.

Sépulture n° 233 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 234 : Abandon (sans visite)

Sépulture n° 235 : Abandon (sans visite)

Sépulture n° 237 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 238 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée, affaissement.

Sépulture n° 242 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 244 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 246 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée, affaissement

Sépulture n° 248 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 249 : Abandon (sans visite), pierre tombale cassée, affaissement

Sépulture n° 250 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 251 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 252 : Abandon (sans visite).

Sépulture n° 253 : Abandon (sans visite).

A16h00 nous avons clos le présent procès verbal, qui après lecture a été signé.

Fait à Château sur Epte le, 14 juin 2019

Le Maire de la commune de Château sur Epte.

Nathalie CAILLAUD



Le 1er adjoint Martial RAGEL

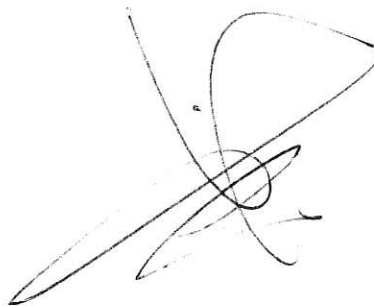


Le 2^{ème} adjoint Daniel QUINQUENEL



Le 3^{ème} adjoint Bruno MUZZULINI

Le Conseiller délégué Gilles TOUTAIN



Transmission casernement gendarmerie Vexin-sur-Epte pour compte-rendu.

Transmission préfecture de l'Eure.

Affichage mairie 15 juin 2019 au 15 juillet 2019. (R.2223-16 du CGCT)

Affichage mairie 29 juillet 2019 au 29 août 2019. (R.2223-16 du CGCT)

Affichage mairie 12 septembre 2019 au 12 octobre 2019. (R.2223-16 du CGCT)